

**3ème WEBINAIRE DU COMITE DES PARTENAIRES
COMPTE-RENDU D'ATELIER**

Grand témoin	Marion LETTRY , Directrice transition énergétique au SIPPEREC
Intitulé de l'atelier	Freins et leviers au développement des ENR et réseaux de chaleur
Lieu et date	Saint Ouen/ Microsoft Teams, le 17 octobre 2022
Animateurs	Aurore BONILLA, Chargé de mission SDRIF-E Tatiana REITER, Consultante
Intervenant de l'Institut Paris Région	Théo KLEIN , Chargé d'études et projets à l'AREC
Liste des participants	(Liste non-exhaustive) Alba DESMAREST – Chargée d'études en urbanisme, Groupe ADP Antoine QUENTIN – SIAAP Marie DESCAT – Responsable du pôle Chaleur et Froid renouvelables et de récupération, FEDENE Marie-Françoise PINEDA – Région Ile-de-France Mylene ROUSSEL – Chargée de mission Transition énergétique et climat, Région Ile-de-France Narjis MIMOUNI – Chef de projets énergies renouvelables et efficacité énergétique – AREC, Institut Paris Région Astrid GAILLARD – Chargée de mission, Région Ile-de-France A. ROLLAND – DRIEAT Mawya RAHAL – Cheffe de projets Énergie, OIN Paris Saclay Gaelle BULTE-ROGER – Région Ile-de-France Bruno LOUIS – Région Ile-de-France Antoine LESSERTEUR – Chargé de relations institutionnelles et communication, France Datacenter Tom REUGE – GRTgaz Olivier CLEMENT – CFDT Région Ile-de-France Dylan POTTIER – Chargé d'études données chaleur renouvelable, Institut Paris Région Jérémie DESTOUCHES – Région Ile-de-France Muriel ADAM – Chargé de projet, Institut Paris Région Ghislain ESCHASSERIAUX – Délégué général, FEDENE

PARTIE 1 : NOTE D'AMBIANCE

L'atelier s'est déroulé avec une vingtaine de participants qui ont identifié **les principaux enjeux à considérer pour massifier la production des ENR en Ile-de-France à l'horizon 2040 dans le cadre du SDRIF-E.**

Dans un premier temps, les discussions ont conduit au regroupement de 28 idées en 3 grands enjeux (affinés et complétés par la suite) :

- La connaissance du territoire pour mieux développer les ENR
- La planification et l'aménagement pour favoriser la massification de la production
- L'usage du foncier destiné à la production des ENR

Dans un second temps, les participants ont positionné les principaux enjeux en fonction de leur niveau de difficulté de réalisation dans le temps.

Ces discussions ont été riches et fluides. De manière générale, les idées partagées ont fait consensus parmi les participants.

PARTIE 2 : PRINCIPALES IDEES ISSUES DE L'ATELIER

a) Comment massifier la production des ENR en Ile-de-France ? (Annexe 1)

Les participants ont identifié 18 enjeux liés à cette question, pouvant être regroupés en 2 enjeux clés :

1. La connaissance du potentiel de chaque territoire :

- Afin d'optimiser la production des ENR en Ile-de-France, il est nécessaire **d'identifier le potentiel de chaque territoire**
- En effet, la capacité de développement énergétique dépend des gisements présents. Il est notamment important de **connaitre les gisements de chaleur fatale** (industrie, data center, etc.) et leurs caractéristiques (température, pression, nature) à proximité des réseaux de chaleur.
- Pour ce faire, **le SDRIF-E devrait inciter les collectivités à réaliser des études sur le potentiel ENR**. Une collaboration avec le service géologique national (BRGM), serait intéressante pour connaitre les gisements de géothermie profonde (jusqu'à 2 kilomètres) et de surface (jusqu'à 200 mètres).
- En plus de la connaissance du potentiel foncier (friches, terrains dégradés, etc) des territoires en matière énergétique, des **inventaires devraient être réalisés pour identifier les types d'ENR à favoriser pour chaque territoire**.
- Afin de massifier la production, **les bailleurs devraient intégrer l'étude de potentiel ENR dans la démarche de rénovation énergétique des logements**.

2. Planification et aménagement pour favoriser le développement des ENR :

- Pour massifier la production des énergies renouvelables, le SDRIF-E devrait **faciliter et valoriser en priorité l'essor des filières ENR non-intermittentes** (géothermie, bois énergie, biogaz, etc.) De plus, il serait important de **corrélérer l'utilisation de ces énergies aux besoins et aux usages également non-intermittents** (par exemple pour l'industrie et les transports qui nécessitent de l'énergie tout au long de l'année).
- Le SDRIF-E pourrait également **permettre de développer davantage les centrales photovoltaïques au sol sur les terrains agricoles** dans le cadre des projets innovants « agrivoltaïques » (installation de panneaux solaires dans les zones d'élevage, vignes, maraîchage, etc.)
- **L'installation des panneaux solaires nécessite d'être systématisée** sur les toitures des équipements financés par des personnes publiques. Par ailleurs, le SDRIF-E devrait inciter à l'installation de panneaux solaires sur les parkings et à la mutualisation des sites de production d'ENR.

- Pour augmenter leur rendement énergétique, les installations de stockage de déchets non dangereux (ISDN) doivent **accélérer l'orientation des déchets fermentescibles vers les sites de méthanisation**. L'enfouissement des déchets serait réservé aux flux non-recyclables et non-incinérables.

b) Quels sont les enjeux fonciers pour le développement des ENR ? (Annexe 2)

- La disponibilité du foncier est primordiale pour massifier la production des ENR en Ile-de-France. **Une part de l'espace devrait être attribuée aux énergies renouvelables par les documents d'urbanisme locaux**. Pour ce faire, il faudrait **cartographier le potentiel des énergies dans chaque territoire** et attribuer le foncier en fonction des besoins des projets ENR.
- A l'échelle de chaque nouvelle zone d'aménagement concerté (ZAC) ou de renouvellement urbain des grands quartiers, **prévoir également le foncier pour les ENR et les déchets**.
- Pour minimiser la concurrence pour le foncier, des **hubs énergétiques pourraient mutualiser la production des énergies renouvelables complémentaires**.
- Le SDRIF-E devrait proposer une **stratégie pour favoriser le développement des ENR dans leur ensemble (ENRR) en fonction des types d'usage sur chaque territoire** et de l'occupation du sol. Par exemple :
 - les **zones rurales** sont plus aptes à développer la **méthanisation**
 - les **zones résidentielles et les zones d'activité commerciale et industrielle** auraient plus de facilité à intégrer **les panneaux photovoltaïques sur les toits**
 - **le milieu rural** pourraient accueillir des entreprises de récolte et de travaux pour le **bois-énergie**
 - **Valoriser tous types d'espace : ZAE, infrastructures routières, ...**
- De plus, la Région pourrait investir dans des **partenariats avec les départements voisins en surproduction d'ENR** (vis-à-vis de leurs besoins propres). Cette stratégie permettrait d'optimiser les enjeux fonciers tout en ayant des trajectoires ambitieuses d'ENR.

c) Positionnons les idées en fonction de leur niveau de difficulté dans le temps (Annexe 3)

Les participants ont noté que tous les enjeux devraient être adressés à court terme (d'ici 2030).

La mise en œuvre d'un seul enjeu a été jugée complexe en raison de la multitude d'acteurs avec des compétences différentes : **Inciter les collectivités à lancer des études de potentiel ENR sur leurs territoires via les différents documents d'urbanisme**.

Les autres enjeux ont été jugés consensuels par les participants :

Mission SDRIF-E

Le 17 octobre 2022

- Identifier les gisements de géothermie profonde et de surface avec la collaboration du BRGM
- Renforcer l'analyse et l'inventaire en Ile-de-France du potentiel foncier pertinent pour le développement des ENR et en particulier pour le développement du solaire photovoltaïque
- Identifier les types d'ENR à favoriser sur le patrimoine bâti et le foncier des divers EPCI franciliens et sur chaque territoire
- Corréler l'utilisation des ENR non-intermittentes aux besoins et aux usagers non-intermittents
- Envisager des partenariats avec les régions et départements voisins en surproduction d'ENR

Annexe 1

Comment massifier la production des ENR en Ile-de-France?

Connaissance du territoire

Identifier les potentielles des territoires

Chiffrage dans les futurs PCAET des potentialités d'économie liées aux ENR

Identifier les types d'ENR à favoriser sur chaque territoire

Inciter les collectivités à lancer des études de potentiel ENR sur leurs territoires

Renforcer l'analyse et l'inventaire en IDF du potentiel foncier pertinents pour le développement des ENR (ferme PV par exemple) : friches, délaissés, terrains dégradés.

Intégrer l'étude de potentiel ENR dans la démarche de rénovation énergétique des logements (bailleurs)

Avec la collaboration du BRGM identifier les gisements de géothermie profonde (jusqu'à 2 kms) et de surface (jusqu'à 200m)

Identifier les gisements de chaleur fatale (industrie, data center, step...) et leurs caractéristiques (température, pression, nature...) à proximité des réseaux de chaleur

Planification et aménagement

Faciliter en priorité l'essor des filières ENR non intermittentes (géothermie, bois énergie, biogaz)

Production solaire sur les parkings

Panneau solaire hybride

Corréler l'utilisation des ENR non-intermittentes aux besoins et aux usagers non-intermittentes

Réserver l'enfouissement des déchets aux seuls flux non recyclables non incinérables

Accélérer l'orientation des déchets fermentescibles des ISDND vers les sites de méthanisation pour augmenter le rendement énergétique des déchets

Combiner pour faire des sites hybrides (mutualiser production des ENR)

Favoriser dans le cadre du SDRIF-E le développement de centrales photovoltaïques au sol sur terrains agricoles dans le cadre de projets innovants dits « agrivoltaïques » permettant de faire cohabiter production électrique et exploitation agricole sur un même site

Systématiser l'installation de panneaux solaires sur les toitures de tous les équipements publics financés par le public

Quels sont les enjeux de foncier pour le développement des ENR?

Dans chaque PLU et dans les PLUi et SCOT réserver des sols pour les ENR et le traitement des déchets

Avoir une stratégie sur comment concilier le foncier pour le logement et les ENR

Ne pas oublier le solaire thermique sur le volet foncier

Prévoir un pourcentage de foncier disponible sur le territoire qui sera dédié aux ENR électricité et gaz

Stratégie ENR par types de territoires : zones résidentielles, ZAE, routes, espaces naturels...

Identifier géographiquement les types d'ENR à favoriser sur les divers EPCI franciliens

Privilégier la terminologie "EnRR électrique et thermiques" plutôt que EnR électricité et gaz qui est très réducteur

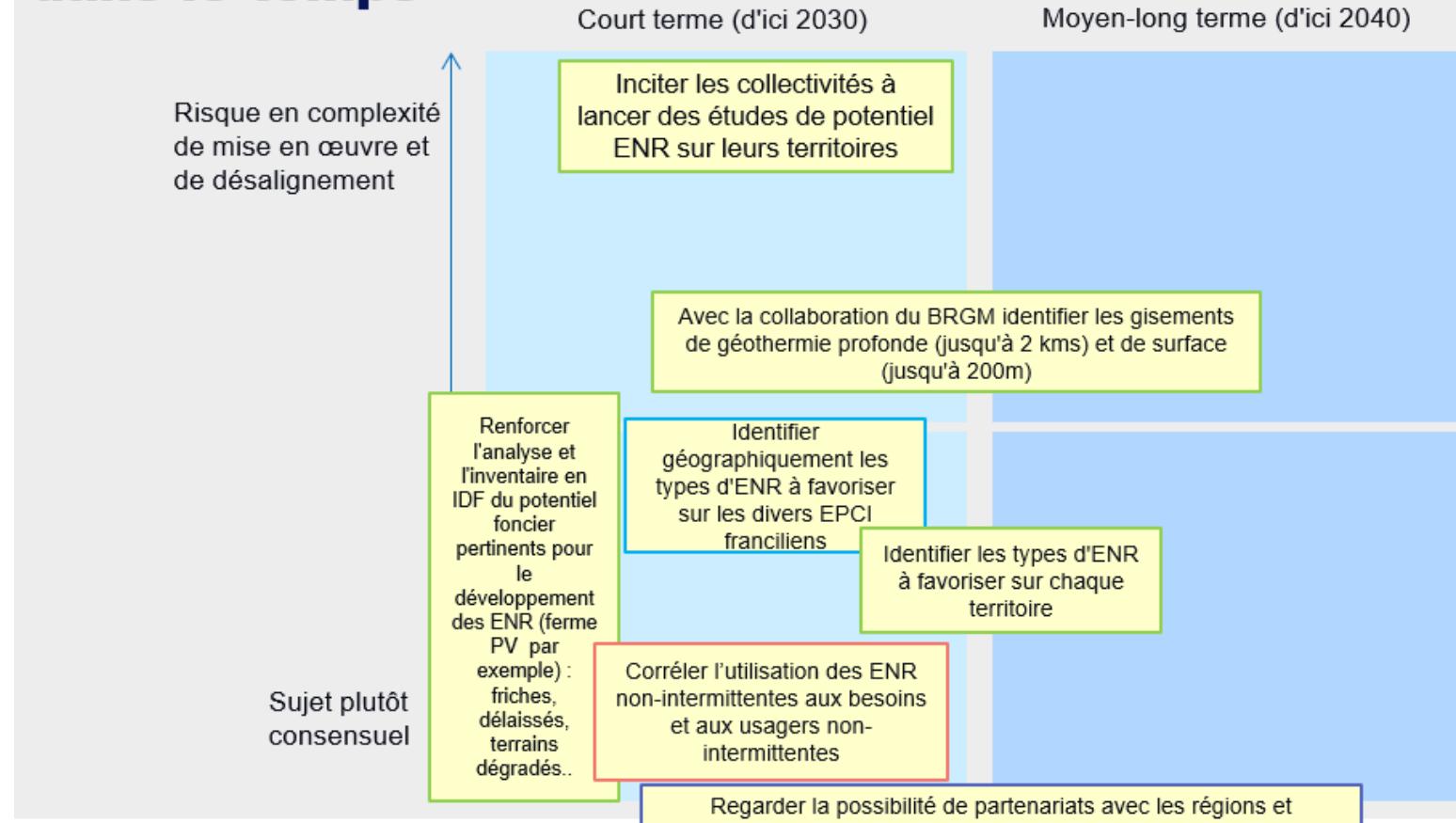
Capitaliser sur les unités de valorisation énergétique des déchets existantes pour les adapter à l'évolution du gisement de déchets (ligne haut pouvoir calorifique)

A l'échelle de chaque nouvelle ZAC ou de renouvellement urbain de grands quartiers prévoir le foncier pour l'énergie et les déchets.

Regarder la possibilité de partenariats avec les régions et départements voisins qui seront en surproduction d'ENR (vis à vis de leurs besoins) pour les capitaliser en IDF => permet d'optimiser les enjeux du foncier tout en ayant des trajectoires ambitieuses d'ENR

Pour développer l'EnR Bois, du foncier en milieu rural est à mettre à disposition des entreprises de récolte et de travaux forestiers.

Positionnons les idées en fonction de leur niveau de difficulté dans le temps



Mission SDRIF-E

Le 17 octobre 2022

5ème WEBINAIRE DU COMITE DES PARTENAIRES COMPTE-RENDU D'ATELIER

Grand témoin	Jean-Baptiste REY, DGA à l'EPA Marne
Intitulé de l'atelier	Comment favoriser la sobriété énergétique et matérielle ?
Lieu et date	Saint Ouen/ Microsoft Teams, le 17 octobre 2022
Animateurs	Cyril CHOLET, Chargé de mission SDRIF-E Antoine EVENNOU, Consultant
Intervenant de l'Institut Paris Région	Marie-Laure FALQUE MASSET, Institut Paris Région
Liste des participants	(Liste non-exhaustive) Dominique MORENO - CCI Paris Ile de France Daniel MARCOVITCH - comité de bassin Seine Normandie Louis GAUCHER Laurent SEVERINE - RTE Nicolas MAUGER Thierry DUBOC Aurelia JAKOB Frédérique GUILBERT – Haropa Nicole SERGENT - CESER IDF Nathalie TOUZE Marie PERIVIER-FIZAZI Romane SPANNACCINI Philippe MUNIER Gwenaelle DUVAL - Région IDF Hippolyte DE LA FAIRE Justin DE-LAURE - Région IDF Muriel ADAM Patrick BRIALLART

PARTIE 1 : NOTE D'AMBiance

L'atelier s'est déroulé avec une dizaine de participants qui ont identifié les **principaux enjeux relatifs à la sobriété énergétique et matérielle.**

Les participants ont avant tout eu une présentation relative à la notion de sobriété au regard de deux autres concepts qui lui sont reliés : le caractère renouvelable ou non des ressources, et l'efficacité énergétique et matérielle. Cette mise au point conceptuelle apparaissait d'autant plus importante qu'il a été montré tout au long des échanges une corrélation naturelle, et parfois une confusion, entre les questions de sobriété et les questions d'économie circulaire, l'un répondant parfois à l'autre.

Cette présentation a permis de mettre en avant 4 types de sobriété : dimensionnelle, d'usage, collaborative et structurelle.

Mission SDRIF-E

Le 17 octobre 2022

Sobriété dimensionnelle	Sobriété d'usage	Sobriété collaborative	Sobriété structurelle
Concevoir, fabriquer ou utiliser des équipements et des biens adaptés aux besoins	Surveiller et réduire le niveau d'utilisation et d'exploitation d'un appareil, d'un équipement ou d'un bâtiment consommant de l'énergie	Mettre en place des organisations collectives et mutualiser les biens et services	Créer dans l'organisation de l'espace ou de nos activités les conditions d'une modération de notre consommation
ex : taille du réfrigérateur adapté aux besoins, véhicule adapté en poids, volume et puissance aux usages de déplacements	ex : débrancher les ordinateurs plutôt que de les laisser en veille, éteindre les enseignes lumineuses la nuit	ex : transports en commun, buanderies collectives dans les immeubles	ex : aménager le territoire en vue de réduire les distances à parcourir pour accéder aux activités

La présentation du grand témoin sur les réalisations concrètes expérimentées par EPA Marne a permis de concrétiser la présentation préalable.

Sur cette base, les participants à l'atelier ont fait émerger quelques éléments phares :

- Des pistes d'amélioration de la sobriété des bâtiments (logements et locaux tertiaires).
- Des pistes de renforcement de la sobriété à l'échelle des territoires notamment avec une réflexion sur le foncier

PARTIE 2 : PRINCIPALES IDEES ISSUES DE L'ATELIER

Les participants devaient appréhender les deux questionnements suivants :

- a) **Comment dimensionner et aménager le territoire au prisme de la sobriété énergétique ?**
- b) **Comment planifier le collaboratif et l'amélioration de la mutualisation sur un territoire ?**

Autour de ces deux questions, les participants ont fait émerger premièrement des enjeux de sobriété liés aux bâtiments.

Les bâtiments représentant une source de dépense énergétique importante, le nécessaire renforcement de leur sobriété fait consensus. Les propositions suivantes, nécessitant des approfondissements de faisabilité, ont été formulées pour maximiser le partage et la sobriété des espaces :

- o Agrandir le **périmètre des équipements collectifs** au sein des bâtiments d'habitation avec par exemple la mise à disposition de **buanderies collectives**.
- o **Optimiser les systèmes énergétiques** des bâtiments avec la coordination / mutualisation des systèmes de chauffage : chaudières thermiques, pompes à chaleur, énergie solaire.

Mission SDRIF-E

Le 17 octobre 2022

- **Gérer différemment les bâtiments tertiaires** avec notamment la nécessité d'optimiser l'utilisation des espaces à l'aune du télétravail qui s'intensifie. Cela impliquera de mieux organiser les temps de travail afin de faciliter les mutualisations.
- **Revoir l'assainissement des eaux usées** afin d'en tirer des ressources. Il s'agit de mesurer l'intérêt de séparer les eaux usées à la source, pour réduire la charge matérielle à traiter en station d'épuration et récupérer des matières réutilisables à des fins d'engrais par exemple. Les participants se sont interrogés sur les besoins énergétiques initiaux nécessaires pour assurer cette séparation des eaux usées à la source et donc sur l'équilibre énergétique réel d'une telle proposition.

Les participants sont ensuite revenus sur la sobriété du territoire notamment en évoquant le rôle de l'aménagement de celui-ci dans la réduction des dépenses énergétiques, dès la conception des projets. La mobilité fut au centre de la discussion, qui a abouti aux propositions suivantes :

- **Réduire les espaces dédiés au seul stationnement** (construction de bâti au-dessus des parkings pour optimiser l'utilisation des sols.)
- **Rendre l'usage de ces parkings davantage réversible** (éviter les parkings en sous-sol, qui sont difficiles à faire évoluer vers d'autres usages, du fait de leur conception).
- **Penser l'organisation et la conception d'un quartier dans la même temporalité que les transports** en communs. Bien souvent, la réflexion est aujourd'hui inversée, la réflexion sur l'organisation du quartier ne se posant que lorsque les réseaux de transports en communs desservent *in fine* un territoire.
- **S'assurer que les quartiers d'habitation et d'activités soient proches des hubs intermodaux**, c'est par exemple tout l'enjeu du développement des quartiers de gare du Grand Paris Express.
- Répondre à l'enjeu de la **réduction de la distance entre logement et activités**. Des pistes ont été évoquées telles que **la ville du quart d'heure, la ville de la demi-heure** ou encore **le RER vélo**.
- Enfin, l'idée d'organiser la **mutualisation de véhicules particuliers par quartier** a été soulevée afin de maximiser les covoiturages en semaine et l'utilisation partagée des véhicules le weekend.

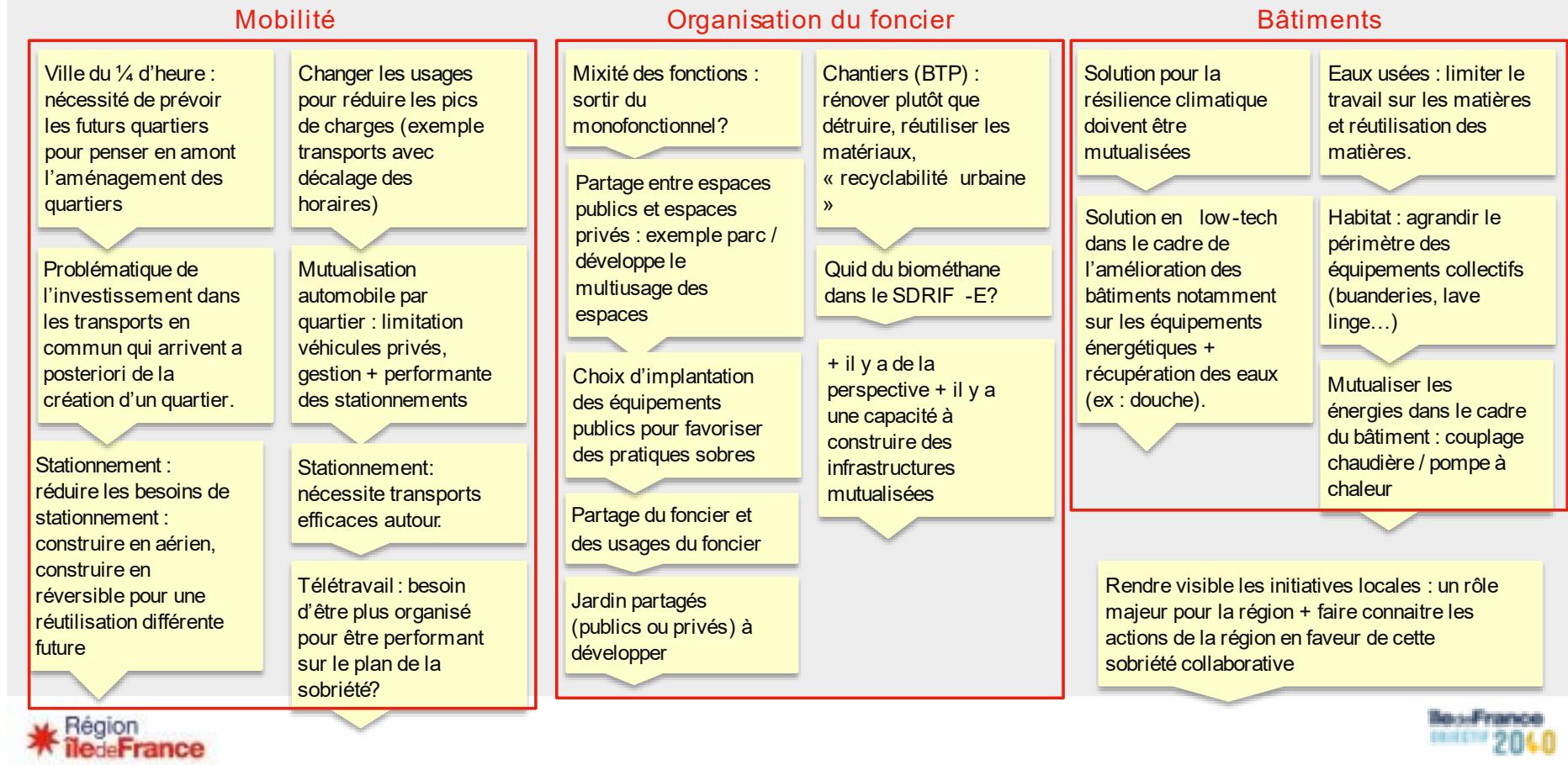
L'organisation et la gestion du foncier fut enfin le dernier sujet évoqué. Plusieurs points sont ressortis des échanges :

- **Partager les espaces publics et les espaces privés.** Il faut penser au multi-usage des parcs, par exemple, à la fois publics et privés (jardin de quartier, espace sportif...). L'enjeu étant de sortir du caractère monofonctionnel d'un certain nombre d'espaces fonciers pour maximiser leur utilisation.
- Nécessité de réfléchir en amont des projets de construction aux **choix d'implantation des équipements publics** pour favoriser des pratiques sobres.
- **Nécessité de rénover le bâti plutôt que de le démolir** pour reconstruire ensuite. Cette rénovation peut s'effectuer également par du recyclage de matériaux issus d'autres chantiers. Une planification à l'échelle régionale de ces rénovations favoriserait une sobriété matérielle.

Pour finir les participants ont **mis en évidence que de multiples initiatives de renforcement de la sobriété énergétique et matérielle étaient d'ores et déjà lancées** dans la région Île-de-France tant par les acteurs publics que privés (recycleries, garages solidaires...). Il y aurait une importance majeure à coordonner et rendre visible ces initiatives pour leur permettre de gagner en importance et d'atteindre plus rapidement les objectifs de sobriété ciblés.

Annexe 1

Comment dimensionner et aménager le territoire pour la sobriété énergétique ? Comment planifier le collaboratif et l'amélioration de la mutualisation sur un territoire ?



**5ème WEBINAIRE DU COMITE DES PARTENAIRES
COMPTE-RENDU D'ATELIER**

Grand témoin	Luc Blanchard, Co-président France Nature Environnement Île de France et membre du CESER
Intitulé de l'atelier	Déconstruction et réemploi des matériaux lors des projets d'aménagement (approvisionnement)
Lieu et date	Saint Ouen/ Microsoft Teams, le 17 octobre 2022
Animateurs	Romain BENTEGEAT, Chargée de mission SDRIF-E Marie BEAUCHET, Consultante
Intervenant de l'Institut Paris Région	Martin VIALLEIX, Chargé d'étude, Institut Paris Région
Liste des participants	(Liste non-exhaustive) Thomas GAUDRON, Société Grand Paris Emmanuelle SUZANNE, Chargée d'études aménagement et urbanisme, Chambre d'agriculture de région Île-de-France Anaïs CAVALIE, Chargée de mission environnement, Région Île-de-France Agnès NALIN, Service économie circulaire et déchets, Région Île-de-France Sébastien CORNU, Responsable relations institutionnelles, Tersen Développement Victor MERCIER, Chargé de mission Relations institutionnelles - Ordre des architectes d'Île-de-France Thibault DE-LALEU, Chef du service territorial Île-de-France Nord, Direction de l'aménagement durable du territoire Caroline BONAN-RICHARD, Directrice adjointe en charge de l'aménagement durable du territoire, Région Île-de-France Helder DE OLIVIERA, Directeur, Observatoire Régional des Déchets d'Île-de-France

PARTIE 1 : NOTE D'AMBIANCE

L'atelier s'est déroulé avec une quinzaine de participants qui ont identifié les **principaux enjeux relatifs à la déconstruction et au réemploi des matériaux dans le cadre des projets d'aménagement en Île-de-France d'ici 2040**.

Les éléments issus des discussions peuvent être regroupés au sein des items suivants :

- L'importance de la **standardisation et de la labellisation des matériaux recyclés** ainsi que des **normes applicables à leur utilisation**.
- Le besoin de **favoriser le recyclage dès l'étape de conception** et de **former les professionnels aux usages de réemploi**.
- La nécessité de **recentrer en Île-de-France**, et globalement **au plus proche des chantiers, le processus de recyclage et de réemploi**.
- La nécessaire **incitation à la réutilisation des matériaux par le biais de la fiscalité, en requalifiant ces matériaux, en montrant l'exemple** ainsi qu'en favorisant **l'insertion urbaine des installations de recyclage** par le biais d'une **architecture de qualité et d'une meilleure communication aux populations**.

Dans un second temps, les participants ont positionné ces enjeux par type de territoire et en fonction de leur niveau de difficulté de réalisation dans le temps.

Ces discussions ont été riches et fluides. De manière générale, les idées partagées ont fait consensus parmi les participants.

PARTIE 2 : PRINCIPALES IDEES ISSUES DE L'ATELIER

a) Quels sont les enjeux de l'économie circulaire au regard de l'aménagement de l'Île-de-France ? Quels sont les besoins fonciers de la filière circulaire ? (Annexe 1)

Les deux questions ont été traitées **simultanément** par les participants. Ces derniers ont identifié 16 enjeux, pouvant être regroupés en 8 idées clés :

- **Dépolluer le bâti existant**, notamment en éradiquant l'amiante des bâtiments où elle subsiste.
- **Adapter les constructions d'aujourd'hui aux enjeux écologiques et de recyclage de demain**. D'une part **en interdisant l'usage de certains produits** tels que les fenêtres en PVC par exemple, d'autre part **en favorisant des constructions avec des matériaux durables** qui pourront être recyclés par la suite (pierre, brique etc.) ainsi qu'en **intégrant la déconstruction et le réemploi dans la réflexion lors de la phase de conception**.
- **Questionner le besoin lors de l'étude d'un projet de construction**, afin d'inscrire les activités de BTP dans un paradigme de sobriété et d'urbanisme circulaire. La séquence « éviter, réduire, compenser » n'est actuellement pas suffisamment prise en compte dans son ensemble. En effet, **la tendance est de penser directement à la compensation en omettant le reste**. Cette séquence doit être réaffirmée dans le SDRIF-E.
- **Former les professionnels aux nouveaux usages et pratiques** comme la déconstruction, le tri sur chantier et l'utilisation des matériaux recyclés.
- **Normaliser ces matériaux recyclés et leurs usages en les labellisant**. Cela contribuerait à **rassurer les professionnels** notamment les maîtres d'ouvrage. La normalisation pourrait également s'effectuer par la mise en place de **prescriptions sur les approvisionnements** ou encore par le biais d'une **revue des normes encadrant l'utilisation de ces matériaux**. Cette dernière réflexion aurait notamment pour but **d'alléger les contraintes administratives** lors de l'utilisation de certains matériaux.
- **Renforcer et mieux communiquer sur le processus de traçage des matériaux existants**. Les outils RNDTS (Registre National des Déchets, Terres et Sédiments) et les DAP (Demande d'Acceptation Préalable) le permettent déjà mais sont encore trop méconnus. **La traçabilité est un levier fort pour répondre à la faible confiance que les populations accordent au processus de réemploi**.

- **Inciter au réemploi des matériaux** de diverses manières, notamment : par le **biais fiscal**, en **montrant l'exemple à travers les commandes publiques**, en **standardisant la construction pour favoriser le réemploi lors de la déconstruction**, en **changeant de regard sur ces matériaux** pour les faire évoluer d'une **qualification de déchets vers une qualification de ressources** et en **renforçant la police de l'environnement** pour faire la chasse systématique aux dépôts sauvages. Le recours à une **architecture de qualité pour favoriser l'insertion urbaine des installations de traitement des déchets** est également un enjeu à prendre en compte pour une plus large acceptation sociale de ces dernières dans le paysage urbain (ex. la centrale de valorisation des déchets de Copenhague, centre d'incinération d'Issy-les-Moulineaux, etc.).
- **Rapprocher géographiquement** les installations de recyclage et **relocaliser la chaîne de traitement en Ile-de-France** afin de répondre également à l'**objectif du Zéro Emissions Nettes**. Cela soulève une **problématique relative au foncier** car les installations nécessaires, telles que les concasseurs par exemple, occupent plusieurs hectares.

b) Positionnons les idées par type de territoire (Annexe 2)

La majorité des idées sélectionnées concernent les **zones urbaines très denses**. Le grand témoin de l'atelier a mis en valeur l'importance d'utiliser **des moyens de transport décarbonés dans ces zones** et a évoqué la possibilité de **se servir de la Seine pour transporter des matériaux**. Dans cette même logique, le foncier alloué à la voiture en zone très dense doit être **réutilisé pour d'autres usages**. Les parkings constituent notamment un gisement de mutation foncière. Par conséquent, une action de **repérage des gisements fonciers** est essentielle.

De plus, pour favoriser le recyclage il est nécessaire de **débloquer du foncier pour les plateformes de recyclage au plus proche des chantiers** de déconstruction. Il est également nécessaire de **maintenir une communication suffisante** pour faciliter **l'acceptabilité sociétale des installations**.

Concernant la Grande Couronne, **le rééquilibrage des ISDI** (installation de stockage des déchets inertes) entre l'est et l'ouest doit être intensifié. Cet enjeu se posait déjà dans le SDRIF précédent et sera à nouveau une problématique du SDRIF-E.

Les autres propositions choisies sont **transversales aux différents types de territoires** indiqués sur la matrice :

- **Ouvrir les normes** pour permettre l'assurabilité,
- **Promouvoir la labellisation des matériaux recyclés** pour rassurer les maîtres d'ouvrage,
- **Interdire l'usage de certains matériaux** (fenêtres en pvc par exemple),

Mission SDRIF-E**Le 17 octobre 2022**

- L'aspect financier est également important : les opérations de recyclage sont des opérations à très faible valeur ajoutée. La **fiscalité devrait être incitative au recyclage.**

c) Positionnons les idées en fonction de leur niveau de difficulté dans le temps (Annexe 3)

Un seul enjeu est jugé particulièrement complexe et applicable à long terme. Il s'agit de la nécessité de favoriser le recyclage **en réservant du foncier pour les plateformes de recyclage au plus proche des chantiers de déconstruction.** L'acceptabilité sociétale qui en découle et l'impératif d'une communication adaptée sont jugés comme des défis tout aussi complexes.

Certains enjeux sont considérés comme **complexes mais réalisables à moyen terme :**

- Effectuer un **rééquilibrage des ISDI entre l'est et l'ouest**
- **Réutiliser certains fonciers** (notamment parkings) **pour d'autres usages**

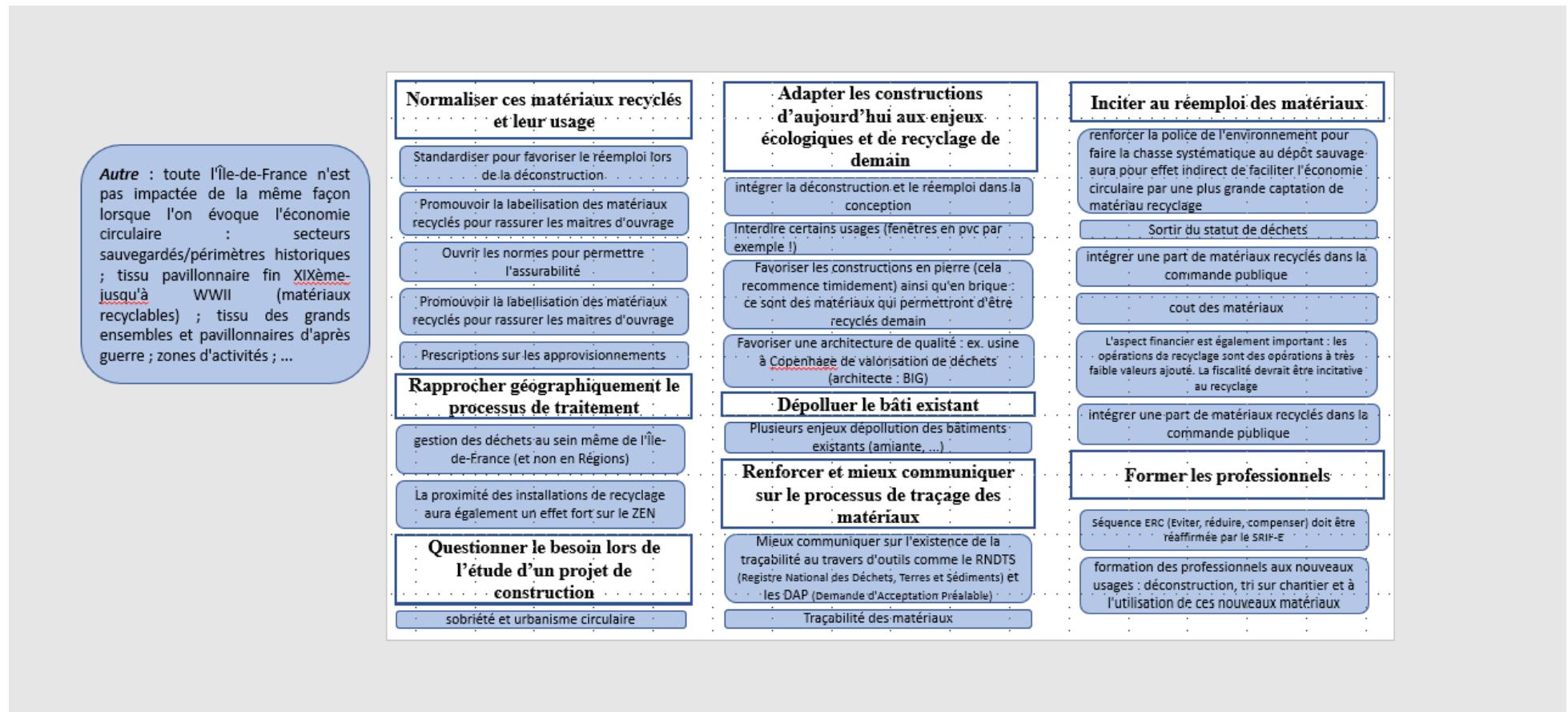
L'utilisation des fleuves en zone dense pour permettre le transport de matériaux est considéré comme un enjeu à **faible complexité et applicable à court terme.**

Enfin deux sujets sont jugés applicables à **court terme et plutôt consensuels :**

- Renforcer la **connaissance et le diagnostic des territoires**
- **Repérer les gisements** fonciers

Annexe 1

Quels sont les enjeux de l'économie circulaire au regard de l'aménagement de l'Île de France ? Quels sont les besoins fonciers de la filière circulaire ?



Annexe 2

Les éléments ci-dessous s'appliquent à toutes les zones :

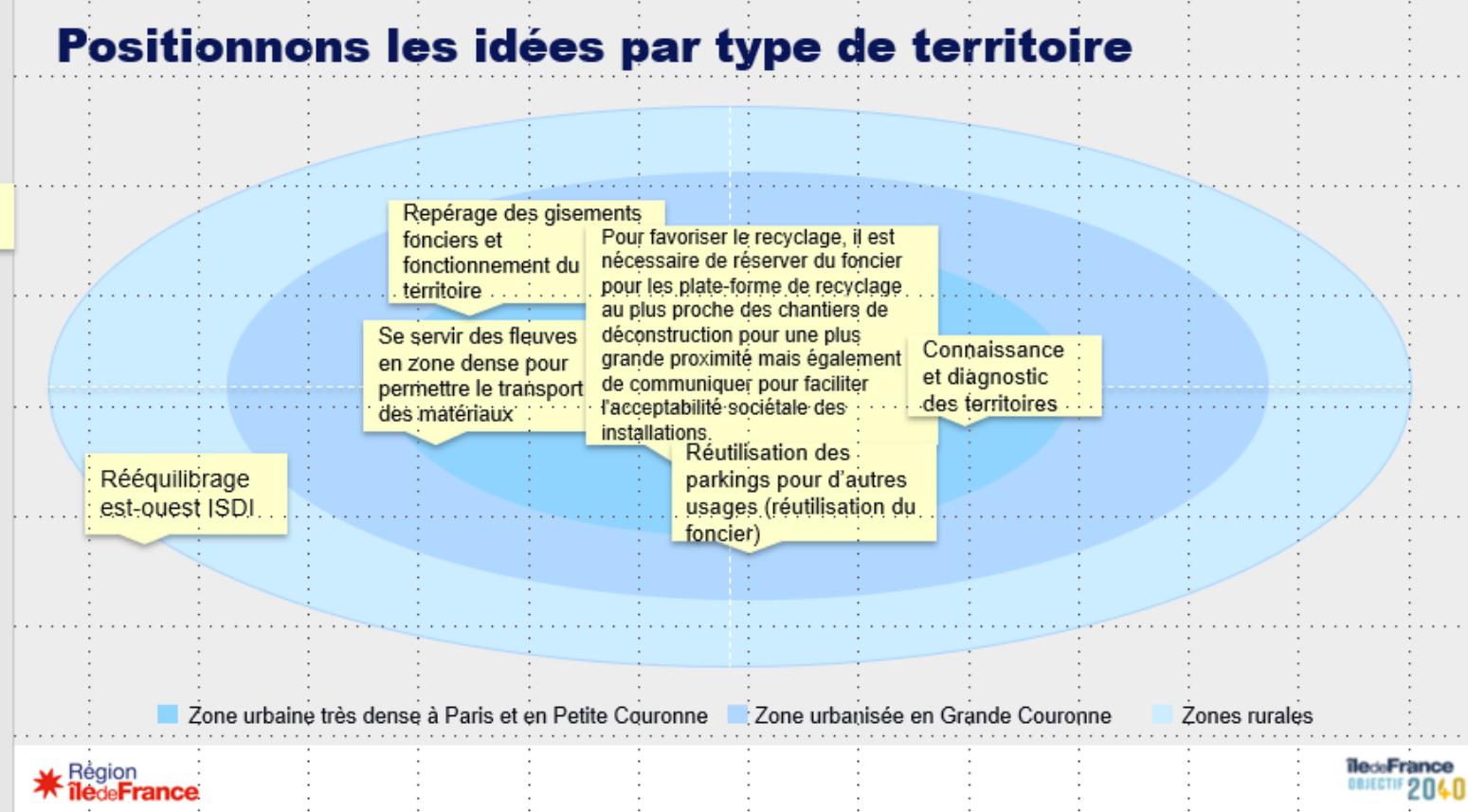
Ouvrir les normes pour permettre l'assurabilité

Promouvoir la labellisation des matériaux recyclés pour rassurer les maîtres d'ouvrage

Interdire certains usages (fenêtres en pvc par exemple !)

L'aspect financier est également important : les opérations de recyclage sont des opérations à très faible valeurs ajouté. La fiscalité devrait être incitative au recyclage

Positionnons les idées par type de territoire



Annexe 3

Positionnons les idées en fonction de leur niveau de difficulté dans le temps

